

### CONVOICTION DE L'ASSEMBLEE GENERALE 29 JUIN 2012

Messieurs les actionnaires de la société INVOLYS, Société Anonyme, au capital de 38.271.600,00 DH, siège social 219, Bd. Zerktouni – Angle Bd. Roudani à Casablanca, inscrite au registre de commerce de Casablanca sous le numéro 47873, sont convoqués pour le mercredi 29 juin 2012 à 9 heures au siège social de la société, en Assemblée Générale Ordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

#### 1ère RESOLUTION

Lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport des Commissaires aux comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2011 ; approbation desdits comptes

L'Assemblée Générale, après avoir entendu les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaires aux comptes sur l'exercice 2011 ainsi que les explications complémentaires fournies, approuve les comptes tels qu'ils sont présentés antérieurement à ce jour, dans les délais statutaires et légaux.

#### 2ème RESOLUTION

Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 56 ; approbation des opérations conclues ou exécutées au cours de l'exercice 2011

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la loi 17-95 sur les sociétés anonymes, approuve les opérations et les conventions qui y sont mentionnées.

#### 3ème RESOLUTION

Quitus aux Administrateurs pour leur gestion au 31 décembre 2011 et aux Commissaires aux comptes

En conséquence l'Assemblée Générale, après avoir approuvé les comptes de l'exercice 2011, donne quitus plein, entier et sans réserve aux Administrateurs pour leur gestion au 31 décembre 2011 et pour le commissaire aux comptes pour sa mission relative à l'exercice 2011.

#### 4ème RESOLUTION

Affectation du Résultat de l'exercice 2011

L'Assemblée Générale, après en avoir délibérée, approuve l'affectation suivante des résultats :

Bénéfice net comptable :	837.000,39 Dhs
Report à nouveau sur exercices antérieurs :	-6.904.802,53 Dhs
Report à nouveau :	<u>-6.067.802,14 Dhs</u>

#### 5ème RESOLUTION

Renouvellement du mandat d'administrateurs

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat en qualité d'administrateurs de MM. Mohammed Bachir RACHDI, Omar BENNANI et Ets ASSIDON pour une période de six années, expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2017.

#### 6ème RESOLUTION

Renouvellement du mandat des commissaires aux comptes

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat des commissaires aux comptes, MM. Zakaria FAHIM du Cabinet BDO et Abdou DIOP du Cabinet Mazars Audit et Conseil, pour une durée de trois ans à partir de l'exercice commençant le 1<sup>er</sup> janvier 2012.

#### 7ème RESOLUTION

Formalités et pouvoirs

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir les formalités prévues par la loi.